DISPOSITIF INTEGRE
INSTITUT THERAPEUTIQUE
EDUCATIF et PEDAGOGIQUE
« Les Events »
Siège Social - Administration – Direction
4 rue du Saison – 64190 RIVEHAUTE
Tél : 05 59 38 67 17 - Email : association@lesevents.fr

Procès-verbal de la réunion Conseil Social et Economique du 22 septembre 2023

Présents
Pour la Direction : Mme Céline BELLANGER, Présidente.

Membres élus : Emilie GRACIET – Maxime ROSIER — Angèle PASSERO — Nicolas CHABALGOITY - Allande GOYHEX - Béatrice SAGARDOY.

Membres invités : M. DELARD, directrice déléguée aux fonctions supports.

Membres excusés : Noëlle ETCHELAMENDY

Secrétaire de séance : B. SAGARDOY.

La séance est ouverte à 8h30.

- **Validation PV de la réunion du 7 juillet 2023**
- **Marche de l'entreprise**

RH :
Au mois de juin, une enseignante recrutée pour l'UE2 s'est désistée mais une remplaçante a été trouvée.
L'éducatrice partie en congé sabbatique pour 11 mois a été remplacée. La Direction constate le peu de candidatures reçues pour le poste d'éducateur spécialisé pour un remplacement long. L'équipe CSE a déjà exprimé cela lors des négociations annuelles et souligne la nécessité de préserver les salariés présents actuellement dans l'établissement.

Prime exceptionnelle pour les exclu.e.s de la prime LAFORCADE : deux professionnels l'ont refusée.

L'infirmière prend sa retraite au 31.12.2023.
Le médecin psychiatre démissionnera le 31.12.2023.
Des remplaçants seront cherchés. Le volume horaire du poste d'infirmière sera peut-être révisé à la hausse s'il s'agit d'une infirmière ayant la formation psychiatrique (temps plein envisagé) ou une expérience professionnelle en psychiatrie.
Concernant le poste de médecin psychiatre, Mme BELLANGER évoque la possibilité de travailler en Visio comme d'autres établissements palois le font déjà.

Le CSE alerte sur cette méthode qui semble difficilement compatible avec la population accompagnée. Mme BELLANGER partage cette position mais ne l'écarte pas totalement.

Un professionnel du service général sera en congé paternité au mois de novembre. Un remplaçant est recherché.
Le soigneur animalier prend ses congés en octobre du 02 au 24.10. Des membres de la Direction le remplaceront à tour de rôle ; les animaux seront nourris le samedi. Un planning est établi entre les trois personnes concernées. L'éducateur de l'atelier préparera les rations nécessaires.

Concernant le ménage non fait : en cas d'absence, une organisation par zone est prévue. En cas d'absence d'un professionnel, dans l'attente de trouver un remplaçant, un tableau est établi pour savoir quel professionnel le remplacera dans le cadre de la procédure « en mode dégradé ».
Une fois par trimestre, une réunion du service général sera programmée en deux groupes du fait des plannings différents.

Supervision de la pratique : reprise le 20.10 avec deux groupes de 15 professionnels interdisciplinaires. En lien avec le budget alloué, il n'y aura que deux groupes pour terminer l'année. Cinq temps de trois heures sont programmés. Un 3ème groupe en bénéficiera à partir de janvier 2024.
Le changement d'intervenant avec Thérapie système de Pau qui propose un travail autour de la clinique systémique est décidé du fait des nombreux retours négatifs concernant les précédents intervenants. Le CSE fait part de sa surprise.
Thérapie system propose d'encadrer des groupes interdisciplinaires ce que ne faisait pas les intervenants de l'ITS.
Le CSE interroge la présence des chefs de service sur ces temps qui pourrait empêcher la parole des professionnels. Il s'agit de la méthode de travail de l'organisme choisi ; Mme BELLANGER souhaite le tester pendant une année. Un bilan sera fait au mois de mai. Le CSE souhaite participer au dépouillement du questionnaire.

Organisation :
L'affaissement du terrain où sont garés les véhicules s'accélère. Une recherche de solution est en cours.
Le CSE interroge la possibilité de questionner la municipalité, le département ou la Région afin de savoir s'ils peuvent intervenir. La Direction étudie cette proposition et va réfléchir à une nouvelle disposition du parking.

Conseil d'administration : le 11.10.2023. Renouvellement du bureau suite à plusieurs départs d'administrateurs.

Un mail a été envoyé rappelant la nécessité de fermer les bâtiments quand il n'y pas de professionnels à l'intérieur.
Lorsqu'une mise en sécurité de matériel est nécessaire, les professionnels doivent se rapprocher du responsable du service logistique.

Formation sur un logiciel DUERP au mois d'août : G2P, spécialisé pour le secteur médico-social. Le paramétrage restreint la possibilité d'utilisation.

Le CSE demande une réunion extraordinaire de présentation de ce logiciel au mois d'octobre. Mme BELLANGER valide cette demande.

Le projet architectural suit son cours.
L'université de Bordeaux se joint au projet pour le côté paysagiste.
Une information avec ce changement et les dates des prochaines échéances va être envoyée.
Rappel : concernant le budget, l'association a déjà provisionné les comptes en vue de la réhabilitation ; la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, spécialisée dans le médico-social) peut aider au financement et des financements extérieurs (fonds européens) peuvent être alloués à hauteur de 60%.
Lausanne : arrivée le 7.10 au matin jusqu'au 17/10.
Au programme : visites de lieux réhabilités par le collectif Encore dans le Béarn et temps de travail sous différentes formes.
COPIL : des professionnels de l'ensemble des services se sont inscrits.

Travaux de Bidos : le second niveau est prêt. Pendant l'aménagement, les accompagnements ont pu commencer. La commission de sécurité passera quand tout sera terminé.
Demande à l'ARS de la modification de l'agrément (changement d'adresse).
Quelques mauvaises surprises au 1er niveau : plafonds en mauvais état, besoin de replaquer, l'électricité sera passée dans les plafonds.
Problème des délais : des bureaux seront réorganisés au rez-de-chaussée pour accueillir le SESSAD.
Quelques entreprises spécialisées vont intervenir.

Projet d'établissement :
Prochain COPIL : 29.09.2023 avec les nouvelles thématiques et nouveaux groupes.
Temps de travail avec les familles lundi 06.11 et partenaires 19.10 après-midis.

CPOM : fiches actions remises à jour et envoyées à l'ARS.
Mme la directrice écrit le contrat socle. La signature est prévue en décembre.

Les PV d'installation des enseignants ont été envoyés mais, à ce jour, aucun retour de l'inspection académique. Cela risque d'entrainer des retards de paiements des salaires.
Comme cela a déjà été le cas, Mme BELLANGER propose pour ceux qui en ont besoin que l'établissement fasse une avance sur salaire.

- **Point Accident du Travail / Maladie Professionnelle (AT/MP)**

1 accident de travail sans arrêt.

<u>Point 1</u> : QUESTIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES

- **Bilan de la location du site de Rivehaute de cet été.**

Certains retours très négatifs de l'utilisation des locaux ont été faits.
Les dégradations sont prises en charge par les assurances de la colonie.
Malgré tout, cela nécessite des réparations et changements au dernier moment.
Le temps de ménage est valorisé dans le prix de la location. Ils ont aussi loué trois véhicules. Par rapport aux années précédentes, des états des lieux beaucoup plus précis sont faits.
Cette année, l'électricité a été facturée en plus.

Cette location sera reconduite l'année prochaine.
Le CSE suggère de facturer l'eau et une partie de la taxe des ordures ménagères. Au final, l'association reste bénéficiaire et peut reverser une partie au DITEP.

- **Point sur les journées de pré-rentrée et la semaine de la rentrée.**

Le contenu de la Journée des familles est à revoir.
Pré-rentrée des professionnels : les retours de la formation ont été positifs même si le rythme était intense. L'organisation des journées est à revoir.
Mme BELLANGER nous rejoint sur ces deux points.

- **Point sur les astreintes du 1er semestre (nombre d'intervention/cadre, nature des interventions, bilan logistique de l'astreinte).**

Depuis septembre, en comparaison avec la fin d'année, la période est plus calme.

Mai-juin : plus d'appels (les absences de salariés ont été plus nombreuses).
Pas de déplacement nécessaire, uniquement des appels et des connexions au serveur.
Logistique : le numéro et la planification fonctionnent bien, le renvoi vers les portables aussi. Des modifications (changement de cadre d'astreinte) peuvent être faites au dernier moment en cas de besoin.
La répartition est équivalente pour tous.
Le CSE souhaite faire des points réguliers (par trimestre) sur les astreintes pour avoir un regard sur le coût pour l'entreprise notamment ainsi que la nature des interventions.

- **Lors de la réunion officielle du 3 février 2023, a été validé le fait de déduire les journées d'ancienneté du volume horaire global. Suite aux accords d'entreprise octroyant des jours d'ancienneté supplémentaires aux salariés, le tableau actuel est erroné. Est-il possible de l'actualiser et de le diffuser ?**

Etant donné les jours supplémentaires accordés par l'accord d'entreprise, le tableau des congés d'ancienneté doit être actualisé.
Le tableau sera diffusé avec le PV.

- **Suite à l'arrêt de l'utilisation du logiciel SKELLO, qu'est-il envisagé pour le remplacer ?**

Comme dit lors de la réunion de rentrée, ce logiciel n'est plus utilisé. Les professionnels doivent donc poursuivre avec la fiche mensuelle EXCEL.
Présentation prévue du logiciel « Octime Expresso » le 06/10/2023 à 10h. En présence d'un membre du CSE.

- **Animation d'octobre.**

Présentation de la proposition : soirée jeu d'animation et jeux de société avec pizzas.

- **Calendrier CSE / Calendrier délégations / Formation de l'équipe CSE.**

Réunions officielles : 09/11/2023 14h – 15/12/2023 9h – 26/01/2024 9h – 08/03/2024 9h – 12/04/2024 9h – 17/05/2024 9h – 14/06/2024 9h – 05/07/2024 9h

Planning des élus : nous avons signalé que nos EDT sont erronés car le temps hebdomadaire total est établi en enlevant le quota d'heures de délégation. Or, ce temps de délégation est du temps de travail effectif. Les élus posent des bons de délégation sur leur emploi du temps.
Sur ce point-là, Mme BELLANGER dit ne pas avoir de retour de leur avocat. Nous l'informons que l'équipe du CSE a contacté l'inspection du travail et que cette dernière confirme que nos EDT doivent être les mêmes que nos équipes.

Si les heures de délégation sont prévues en dehors des heures de travail, il est important de prévenir au fur et à mesure pour l'intégrer dans le planning. Cela permet d'éviter le surplus d'heures en fin d'année.
Formation de l'équipe CSE :
Les tarifs ont augmenté.
L'équipe du CSE est en attente d'un retour de l'organisme Cabestan formation.
L'Idée est de doubler la formation CSE avec une formation sur la BDES.

Calendrier cadres.
Cf calendrier.
Demande de Mme Bellanger que les chefs de service reprennent en août quelques jours avant les éducateurs pour l'épauler sur tout le travail de préparation de la rentrée.

Point 2 : QUESTIONS CSSCT

- **Inspection du travail et ARS :**
  Avez-vous eu des retours de chaque instance ?
  Lors de la réunion de pré-rentrée, vous avez abordé la réponse faite à l'ARS. Pouvez-vous nous la communiquer ?

Pas de retour depuis la rentrée. L'inspection du travail avait prévenu que nous pouvions la solliciter si on avait des questions ou besoin. Sans cela, elle ne reviendra pas vers nous.

Suite au courrier de l'ARS :
Mme BELLANGER nous transmet des éléments de sa réponse mais ne veut pas transmettre l'intégralité du courrier. Elle explique être mise en accusation personnellement.
Le CSE exprime sa stupéfaction et ne comprend pas cette position.
Mme BELLANGER la maintient.

QUESTIONS DIVERSES.

Décompte d'activité en unité d'accompagnement : Webinaire sur le décompte de l'activité pour les ITEP : Expérimentation sur des unités d'accompagnement pour évaluer l'activité.
Début de l'expérimentation dès le 1er octobre. Puisque la Nouvelle Aquitaine est entrée dans cette expérimentation, pas d'autre choix que d'y répondre.
En concertation avec les DITEP du département, il s'avère que la réponse à cette expérimentation est obligatoire à partir du 01.01.204 donc notre DITEP ne commencera pas avant cette date.

Rivehaute, le 22/09/2023
La séance est levée à 12H00.

Béatrice SAGARDOY
Secrétaire du CSE